

Communiqué de presse  
11 mars 2021

## De nouvelles données archéologiques sur le rempart médiéval de Toulouse

Préalablement à la réalisation d'aménagements souterrains au sein d'un habitat résidentiel « Rue des Fleurs » à Toulouse, une fouille archéologique a été prescrite par les services de l'État (DRAC Occitanie) et réalisée par l'Inrap au cours du mois de novembre. Malgré une surface restreinte de 75m<sup>2</sup>, elle a apporté de nouveaux éléments sur la structuration des espaces défensifs médiévaux de la ville et leur évolution.

### **L'évolution des aménagements défensifs entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle révélés**

Du VI<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, la puissance de la ville est l'enjeu de nombreuses alliances militaires. Il en découle l'émergence d'une famille comtale et d'une aristocratie militaire urbaine. Ce pouvoir comtal et oligarchique fort s'installe sur les tours de l'enceinte gallo-romaine. Les guerres méridionales puis la croisade albigeoise causent la chute du pouvoir comtal au XIII<sup>e</sup> siècle. Toulouse y gagne un système de fortifications, complément du rempart romain, jamais mis en défaut.

Les recherches archéologiques ont été réalisées situées face aux allées Jules Guesde et à quelques mètres du Palais de Justice où s'élevait par le passé la porte sud de l'enceinte gallo-romaine – la « porte Narbonnaise » – sur laquelle est venu s'implanter le château comtal.

L'aménagement le plus ancien découvert par les archéologues est une partie du fossé défensif de la ville. Creusé durant le IX<sup>e</sup> siècle, il se situe au-devant de l'enceinte gallo-romaine toujours en utilisation à l'époque. Ce fossé dit « fossé nord », fut remblayé durant le XIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'au sud de ce dernier fut creusé un nouveau fossé, dit « fossé majeur ». Sa construction s'inscrit dans la rénovation des aménagements défensifs de la cité réalisée par les comtes de Toulouse.

L'étude de ce fossé majeur indique qu'il était plus profond que le précédent et était bordé par des murs d'escarpe et de contrescarpe. Ce dernier, fort de 90 cm, présentait une légère pente vers le sud et était bâti de briques, parfois récupérées avec un blocage interne constitué de galets noyés dans le mortier. Il fut en partie arasé par la suite afin de construire un mur de courtine d'une largeur de 1,50 m et constitué uniquement de briques. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans les travaux de consolidation du système défensif au moment où le comté de Toulouse, en tant que sénéchaussée, est intégré au sein du royaume français faisant de la ville un enjeu stratégique.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, le « fossé majeur » est remblayé et le dernier rempart de la ville est petit à petit arasé. Certaines parties sont néanmoins encore visibles notamment au niveau du boulevard Armand-Duportal.

### **Evolution de l'espace funéraire**

Au bord du fossé nord révélé au cours de la fouille, les archéologues ont mis au jour la tombe d'un enfant, datable du IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle. Cette découverte vient ajouter de nouveaux éléments aux précédentes recherches réalisées au Palais de Justice. Celles-ci révélaient un vaste cimetière d'époque carolingienne (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Cette nouvelle tombe située plus à l'est vient ainsi agrandir la zone funéraire installée au pied du château comtal. En outre, elle témoigne de l'utilisation des fossés comme espace funéraire : jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle les cimetières ne sont pas des espaces délimités mais des zones ouvertes, en dehors de la cité, où peuvent se côtoyer plusieurs fonctions (agraire ou militaire dans le cas du fossé nord). Par la suite, ces zones funéraires seront parfois déplacées, mais toujours circonscrites et rattachées à un édifice religieux et à sa communauté paroissiale. Ainsi au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, un nouveau cimetière est implanté au-delà des fossés pour remplacer le précédent, puis sera rattaché à l'Eglise Saint-Michel (XIV<sup>e</sup> siècle).

### **L'Inrap**

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Aménagement **Monsieur Beuste**

Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie (Drac Occitanie)**

Recherche archéologique **Inrap**

Responsable scientifique **Didier Paya, Inrap**

### **Contact**

Vincent Duménil

Chargé de développement culturel et de communication

Inrap, direction interrégionale Midi-Méditerranée

06 87 01 62 86 – [vincent.dumenil@inrap.fr](mailto:vincent.dumenil@inrap.fr)